# APPEL À PROJETS

Développer une initiative innovante pour améliorer l'accompagnement des personnes avec trouble du spectre de l'autisme et/ou troubles du neuro-développement

## Date de lancement de l'AAP
Lundi 16 novembre 2020

## Clôture de la réception des candidatures
Lundi 4 janvier 2021 à 12 heures

## Objectif
Soutenir des initiatives contribuant à l'amélioration de l'accueil, la prise en charge et l'inclusion des personnes avec trouble du spectre de l'autisme et/ou troubles du neuro-développement

## Critères d'éligibilité

Cet appel à projets s'adresse aux :
- institutions hospitalières et universitaires,
- organisations medico-sociales,
- professionnels de santé ou de l'éducation exerçant en ville,
- associations de personnes avec TSA/TND et associations de familles.

## Périmètre de l'appel à projets

Les projets devront :
- proposer la création/mise en place d'une action nouvelle, ou apporter une amélioration substantielle à une action existante favorisant l'accompagnement et/ou l'inclusion de personnes avec TSA/TND,
- s'adresser aux personnes avec TSA/TND ou leurs aidants,
- sensibiliser un ou des public(s) sur les TSA/TND (action de communication hors événementiel)

Sont exclus de l'appel à projets :
- les projets de recherche,
- les projets évènementiels,
- les investissements structurels.

Couverture géographique du projet :
Les projets proposés devront être portés par des entités situées dans l'agglomération Montpelliéraine et s'appliquer à un lieu/projet situé dans cette zone.

## Critères de sélection

Pour être retenus, les projets devront :
- répondre à un besoin identifié,
- démontrer leur impact sur le(s) public(s) cible(s),
- démontrer leur viabilité,
- proposer un montage budgétaire cohérent.

# APPEL A PROJETS

Développer une initiative innovante pour améliorer l'accompagnement des personnes avec trouble du spectre de l'autisme et/ou troubles du neuro-développement

## Dotation

La dotation globale de l'appel à projets est de 3000 € et sera répartie entre les projets lauréats à hauteur de 1000 € par projet.

Le soutien des projets sera formalisé par une convention signée avec le CHU de Montpellier. Les règles de communication et les engagements des lauréats y seront précisés.

Les dossiers seront sélectionnés par des membres du comité éducationnel du CeAND avec l'appui technique du CHU de Montpellier.
Le centre d'excellence s'engage à respecter la plus totale confidentialité concernant les porteurs de projets et le contenu des projets proposés (hors projets lauréats).

## Calendrier

Lancement de l'appel à projets : 16 novembre 2020
Clôture de la réception des candidatures : 4 janvier 2021 à 12 heures
Annonce des lauréats : 1er février 2021
Financement des projets : 15 mars 2021

## Dossier de candidature

- Lettre d'intention
- Fiche de candidature complétée par le porteur et ses éventuels partenaires
- Présentation de la méthodologie et des résultats attendus
- Budget prévisionnel et devis associés

## CONTACTS

Responsable du CeAND
**Pr Amaria BAGHDADLI**

Cheffe de projet du CeAND
**Aline TOURNIER**

ceand@chu-montpellier.fr
Tel : 04.67.33.21.13